



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 29/11/2023
Reçu en préfecture le 29/11/2023
Publié le
ID : 057-245700695-20231122-B20231121_25_SI-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-trois, le vingt-et-un novembre à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le treize novembre sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
M. Bernard ZENNER, Mme Rachel ZIROVNIK, MM. Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Benoit STEINMETZ, Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET,

Absents avec procuration : Roland BALCERZAK à David ROBINET

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 10
Nombre de votants : 11

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DST, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel, Manon TURPIN, service communication, Katia PEPPOLONI, Chargée de mission



25. Objet : Subvention communautaire 2023 au titre des manifestations sportives d'intérêt communautaire : Skate Club Lorrain : Trophée de la CCCE

Vu la délibération n° 17 du Conseil communautaire en date du 7 novembre 2023 portant dernière modification du règlement de mise en application de la politique sportive communautaire,

Le Skate Club Lorrain, association sportive reconnue d'intérêt communautaire sollicite une subvention spécifique pour l'organisation du Trophée de la CCCE qui s'est déroulée dans le hall omnisports à Hettange-Grande les 4 et 5 mars 2023.

Cette manifestation sportive, inscrite sur le calendrier fédéral est une étape dans le circuit de compétition de patinage artistique dans la Région Grand-Est. La compétition concerne principalement les patineurs « Danse » inscrits dans les catégories régionales mais également dans les catégories N3, N2 et Elite de la région.

L'encadrement de cette compétition a été assurée par les membres du comité du Skate Club Lorrain, ses bénévoles, les juges officiels régionaux et nationaux ainsi que les parents des sportifs. Le Comité organisateur de cette manifestation sportive est dirigé par Monsieur Yannick Corniquet, Président du Skate Club Lorrain, membre de la commission de patinage artistique de la Ligue Grand Est, membre de la Commission Sportive de Patinage Artistique de la Fédération Française de Roller Skating et membre du Conseil d'Administration de la Fédération Française de Roller Skating.

Le budget prévisionnel présenté par le Skate Club Lorrain pour l'organisation du Trophée de la CCCE s'élève à 5 500,00 €. La CCCE est sollicitée à hauteur de 1 300,00 € représentant environ 23,65 % du budget prévisionnel.

Considérant que cette manifestation organisée par une association sportive est reconnue d'intérêt communautaire,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport-Loisirs » du 11 octobre 2023,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'octroyer une subvention de 1 300,00 € au Skate Club Lorrain, au titre de l'organisation du Trophée de la CCCE, dans le cadre des manifestations sportives d'intérêt communautaire,
- d'autoriser le Président ou son représentant d'effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Fait à Cattenom, le 22 novembre 2023

Le Président,

Michel PAQUET

